DE LA TETE-D'OR.

Ubi Rhodanus ingens amne prærapido fluit, Ararque dubitans, quo suos cursus agat, Tacitas quietus alluit ripas vadis.

APOROL, VII.

J'ai vu ce mont célèbre, assis sur deux rivières, Qui reçoit du solcil les atteintes premières; Dans son immense lit, le Rhône impétueux Étend son eau blanchâtre en méandres nombreux; Mais la Saône paisible, en son cours indécise, Embellit son rivage, ou bien le fertilise.

Si le Rhône eût creusé son lit, le long des balmes Viennoises, éloignées du pied de la colline qui portait le vieux Lugdunum, Sénèque n'eût pas dit : Duobus imminens fluviis jugum. En outre, je ferai remarquer que, sous la domination romaine, un canal, passant sur l'emplacement des Terreaux, unissait le Rhône à la Saône : le fait est tellement acquis à l'archéologie lyonnaise, que je n'ai pas besoin d'en faire le sujet d'une dissertation. Ce canal n'eût pu exister, si le Rhône n'eût pas coulé dans son lit actuel. Voici encore un autre fait qui nous apprend que très-anciennement le Rhône baignait le pied des balmes bressanes : Audessous du village de Crépieux, chacun a pu observer, avant la construction du chemin de fer de Genève, un fragment d'aqueduc souterrain, composé de deux voies, et qui se dirigeait du côté de Lyon. Or, M. Fournet a constaté que la prise d'eau avait lieu dans le Rhône, à la hauteur du promontoire de Neyron. Cet aqueduc, qui arrosait la ville basse, entre les deux rivières, aboutissait dans le quartier des Terreaux, et l'on a retrouvé ses traces, dans la maison Guérin, au coin de la montée du Griffon et de la rue Puits-Gaillot. L'existence des deux galeries parallèles s'explique par la nécessité où l'on se trouvait souvent d'en curer une, pendant que l'autre continuait à fournir de l'eau aux bas quartiers de la ville. Cette construction, datant de l'époque romaine, prouve que le Rhône coulait déjà du côté des balmes bressanes, puisque c'était à leur pied qu'on avait pratiqué cette dérivation.

Les documents historiques et les souvenirs matériels, rappro-